

PIECES CONSTITUTIVES DU BILAN ANNUEL DU CONTRAT NATURE

Dans le cas d'un contrat nature intervenant en contrepartie de fonds européens (feder ou feader), les justificatifs produits pour le dossier feder ou feader feront office de justificatifs dans le cadre du contrat nature.

Fonds régionaux	Fonds régionaux et européens
Pièces techniques et financières	
Bilan technique faisant état de la conformité des résultats aux objectifs établis dans le programme d'actions annuel et de l'impact des actions.	
Bilan financier récapitulatif (voir l'exemple de « suivi des dépenses par phase »): - les dépenses effectuées, l'objet de la dépense, le montant, la date de réalisation; - les recettes (tous co-financements reçus et auto-financement du porteur de projet)	
Programme prévisionnel de l'année n+1	
Pièces Administratives	
<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de salaires - Pour l'investissement : factures certifiées - Pour le fonctionnement : un état récapitulatif des dépenses - Marchés publics : l'acte d'engagement, notification et offres retenues <p>ou présentation de devis, tous documents attestant du respect des règles de la commande publique, et le cas échéant la délibération ou l'attestation du maître d'ouvrage validant le choix des prestataires (association et collectivités)</p>	<p>Modalités fonds européens :</p> <p>FEDER - Développement de la culture scientifique et technique</p> <p>OU</p> <p>FEADER - Préservation et restauration des continuités écologiques des territoires bretons</p>

